

APPEL À CANDIDATURE A16

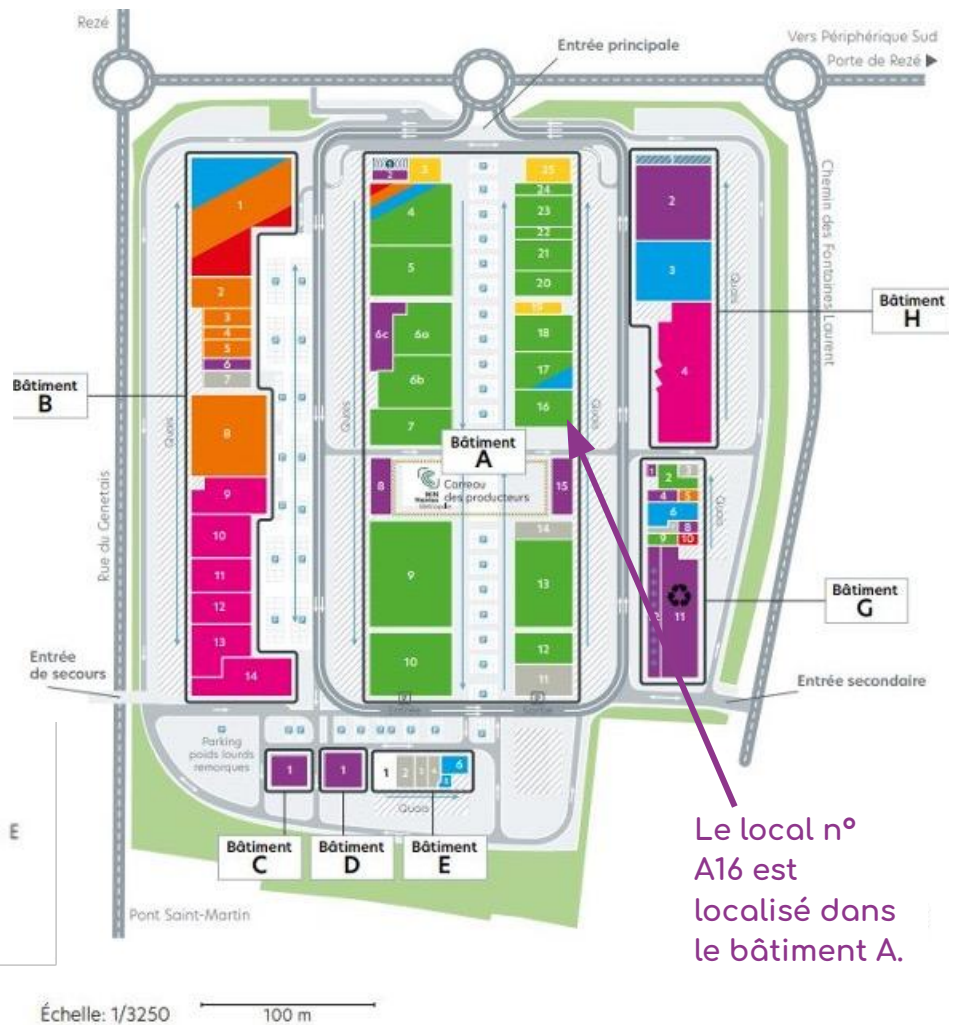
Objet de la consultation

Dans le cadre des dispositions des articles L.761-1 et suivants, R.761-1 et suivants, et A.761-1 et suivants du Code de Commerce, ainsi que des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques, la SEMMINN, gestionnaire du Min de Nantes Métropole lance un **appel à candidature pour l'occupation et l'exploitation de l'emplacement suivant, situé dans l'enceinte du MIN.**

Le local A16 est destiné principalement à une activité de grossiste de fruits et légumes,

Localisation

Pour plus de détails,
télécharger
le plan
complet du
MiN Nantes
Métropole
[ICI](#)



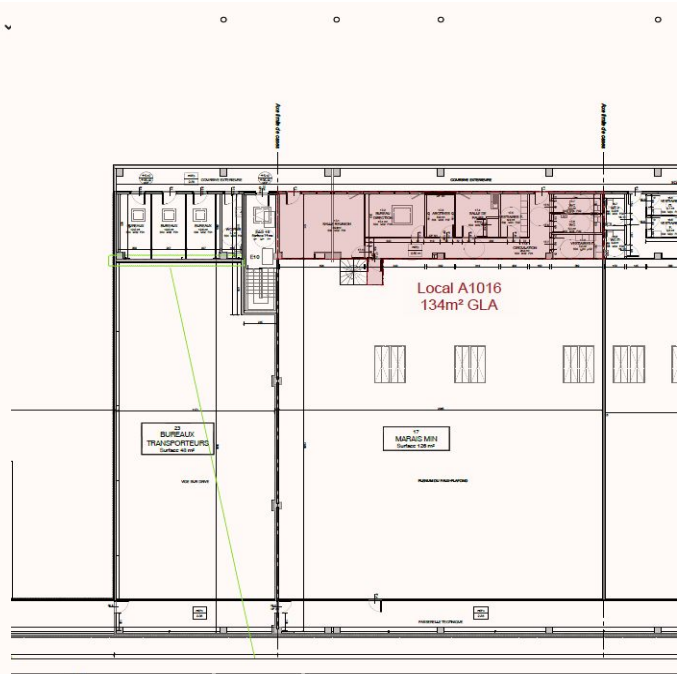
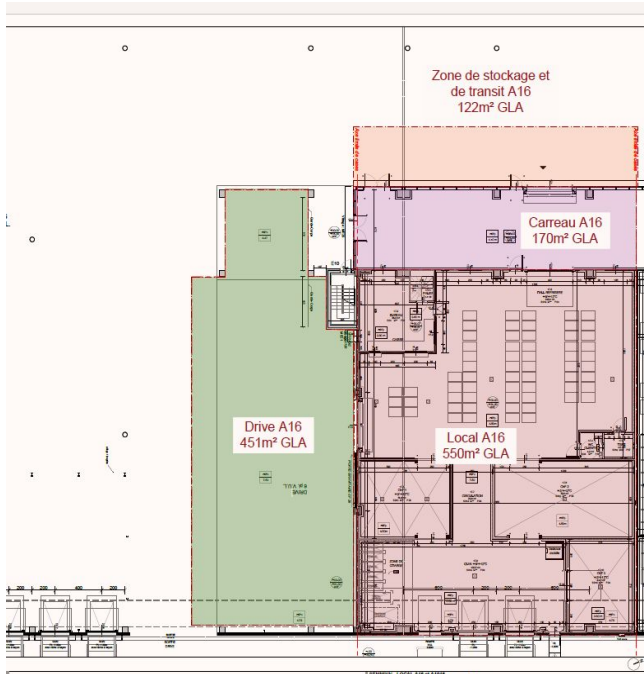


Descriptif du local

Il est d'une surface totale de locaux de **684 m²**.

Il comprend un magasin de vente, 2 quais PL, et une rampe d'accès VUL. Au sein du R+1 des bureaux à usage privatif.

Sont également compris : une aire de stockage et transit de 122 m² GLA, un carreau de vente non réfrigéré de 170 m² GLA et un espace drive de 451 m² GLA.



Conditions financières

Contrat d'occupation du domaine public d'une durée de 3 ans ferme ou possibilité d'une convention d'occupation de 10 ans.

Plus de détails dans le dossier complet.

Fonctionnement du MiN

Disponibilité

Tarif 2024

63,17 € HT/m²/an pour les locaux

29,31 € HT/m² pour le drive

43,98 € HT/m² pour le carreau

20,62 € HT/m² pour le stockage

2 quais de chargement équipé : 3138,39€ HT/quai / an

+ charges*

Augmentation de 4,5% + ILC / an

Dépôt de garantie :
3 mois de loyer + charges

*Charges:

Production de froid industriel :

Montant partie fixe et variable facturé par mois (dont provision pour renouvellement) :

15,72€ HT / m² /an

Montant partie variable (dont provision pour renouvellement) :

0,23 € HT / KWh frigorie

Eau

Montant partie fixe par an : 41,96€ HT

Tarif 2024 par m³ : 4,18€ HT

RIA :

Montant partie fixe par unité par an : 31,42 € HT

Montant partie variable par m³ : 4,80 € HT

Le preneur prendra à sa charge le changement des enseignes du local. Le prestataire est imposé par le gestionnaire et un devis sera communiqué au preneur.

Le preneur acquittera directement auprès de ses différents fournisseurs ses consommations d'électricité et de télécommunication.

La maintenance réglementaire des équipements et les contrôles réglementaires obligatoires seront facturés directement au preneur par la SEMMINN.

Le MiN Nantes Métropole applique [un règlement intérieur](#) fixant ses modalités de fonctionnement. Ce règlement s'applique, à l'intérieur des limites de ce marché, à tous les occupants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, aux usagers et à l'ensemble des activités qui y sont exercées continuellement ou temporairement. Les occupants et usagers sont également soumis aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

**Le local est disponible à partir du
17 juin 2024**

Conditions de participation et critères de jugement des offres

Le dossier de consultation contenant toutes les informations nécessaires à la remise d'une offre pour l'occupation des locaux susvisés est à demander par courriel à l'adresse suivante :

commercialisation@minnantes.com

Les conditions de participation et les critères de jugement sont précisés dans ce dossier de consultation.

Date limite des dépôts des offres

10 juin 2024 à 12H00

Aucune indemnité ni aucun droit de remboursement de frais ne sera alloué aux candidats au titre de leur candidature ou de leur offre.

Coordonnées



Société d'Économie Mixte du MiIN
Nantes Métropole

71 boulevard Alfred Nobel,
44400 REZE
Téléphone : 02.51.72.90.50
choix 2 (comptabilité)
Mail : commercialisation@minnantes.com

Instance chargée des
procédures de recours et de
médiation

Tribunal administratif de
Nantes
6, allée de l'Ile-Gloriette CS
24111, 44041 Nantes Cedex
Téléphone : 02.55.10.10.02 ;
Télécopie : 02.55.10.10.03 ;
Courriel :
greffe.ta-nantes@juradm.fr